

Lettre ouverte à Monsieur le préfet du Finistère

Monsieur le Préfet,

Quand vous avez pris vos fonctions dans notre département, en 2016, vous avez déclaré à la presse que, concernant l'accueil des migrants, il fallait agir avec « fermeté et humanité ».

De cette déclaration il ne reste plus que "fermeté" synonyme en l'occurrence d'expulsions et de non-accueil. L'humanité est indispensable, et il nous semble à nous, associations qui venons en aide aux étrangers, que ce deuxième engagement a été oublié.

Où est l'humanité quand vous organisez l'expulsion d'Habibata, ivoirienne de 28 ans et de son bébé de 7 mois qui est né à Kemper ? Mariée de force dans son pays, elle a fui avec sa cousine enceinte comme elle vers l'Algérie puis la Libye où elle a été emprisonnée 4 mois. Après être passées par l'Italie, elles ont toutes deux déposé une demande d'asile en France le 19 juin 2018. Alors que la demande de sa cousine a été acceptée, vous avez enclenché une procédure d'expulsion vers l'Italie pour Habibata, qui doit pourtant se faire opérer de la hanche le 3 décembre 2018.

Où est l'humanité quand vous organisez l'expulsion de Rassoul, 22 ans, qui vient de Tchétchènie ? Il est arrivé fin 2017 à Kemper où il a rejoint son frère qui y vit et y travaille depuis quelques années. Son frère est la seule famille qui lui reste. Il a pu quitter son pays grâce à un visa obtenu à l'ambassade d'Italie en Russie. Quand on fuit une situation dangereuse, il est permis de saisir une opportunité qui se présente, car la France ne délivre pas aussi facilement un visa là-bas. Sa demande d'asile a été rejetée, il a été assigné à résidence, mais il ne pouvait pas aller en Italie avec le billet d'avion de la préfecture : il n'y est jamais allé, n'y connaît personne alors que sa seule famille est à Kemper.

Où est l'humanité quand vous organisez l'expulsion de Mukhammad, tchétchène lui aussi, arrivé à Kemper fin 2017, et scolarisé au lycée Thépot ? Il est soutenu par ses professeurs et camarades de classe qui ne comprennent pas qu'il ne puisse pas continuer ses études avec eux. C'est un élève doué, disent ses profs. Il parle le français. C'est un exemple d'intégration. Et pourtant, lui aussi a été assigné à résidence en vue de son expulsion. Lui aussi est sommé de prendre un avion vers l'Italie où il n'est jamais allé non plus.

Si vous expulsez Habibata et son bébé en Italie, vous la privez de soins indispensables.

Si vous expulsez Rassoul en Italie, vous séparez une fratrie.

Si vous expulsez Mukhammad en Italie, vous l'empêchez de continuer sa scolarité.

Ce ne sont que trois exemples parmi des dizaines d'autres. Nous attirons votre attention une nouvelle fois sur l'article 17 du règlement Dublin qui permet d'étudier aussi des demandes d'asile pour des raisons humanitaires. Or nous le constatons, vous appliquez ce règlement dans sa composante la plus restrictive, sans jamais prendre en compte les situations humanitaires de ces personnes.

Vous étiez présent à Kemper pour le discours de M. Macron, quand il a dit que l'Italie était un des pays européens qui « trahissait l'asile ». Quelques jours plus tôt il avait déclaré que l'Italie faisait preuve de « Cynisme et irresponsabilité » dans l'accueil des réfugiés. Comment justifier alors de continuer à organiser des expulsions des demandeurs d'asile vers ce pays ?

Monsieur le Préfet, nous vous demandons de respecter vos engagements d'humanité, nous sollicitons votre bienveillance pour réétudier les situations des personnes citées dans ce courrier. Nous renouvelons notre demande d'une rencontre entre des représentants de nos associations de solidarité et le service de la Préfecture. Ces rencontres ont déjà existé dans ce Département où nous avons le sens de la responsabilité dans des affaires complexes.

Nombreuses furent les sollicitations pour réactiver ce dispositif de concertation, demandes où nous n'avons toujours pas eu de réponse.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Copie de ce courrier est adressée à :

Michèle KIRRY, préfet de Bretagne

Christophe CASTANER, ministre de l'intérieur

Edouard PHILIPPE, premier ministre

Emmanuel MACRON, président de la République

Listes associations signataires :

Droit d'Asile Quimper Cornouaille

Ligue des droits de l'Homme Quimper